

	1930	1931	1932	1933	1934 (5 premiers mois)
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Production	832	5.651	14.967,5	27.713	14.532
<i>Expédition :</i>					
Au Maroc	401,3	1.270,1	1.942,9	4.629,463	2.750,365
A l'étranger	"	"	"	"	"
Algérie	13,9	380,6	1.456,5	1.238,430	670,620
France	"	"	511	631	90
Personnel ouvrier occupé, moyenne par semaine :					
Européens	37	38	32	43	38
Indigènes	218	245	364	587	498

La marche ascendante continue, que ces chiffres montrent, est un indice probant du résultat obtenu par la collaboration étroite du Bureau minier, représentant le Gouvernement du Protectorat, et les sociétés industrielles, surtout si l'on songe que, jusqu'à présent, tout ce charbon a été transporté de la mine à la gare de Guenfouda, c'est-à-dire sur 34 kilomètres, simplement par camions.

On peut considérer que le premier stade du développement du Charbonnage, qui était conditionné par son isolement, est terminé.

Dans quelques années, Djerada exportera annuellement 200.000 tonnes d'anhracite ; autour des puits se sera créée une agglomération

de 3.000 à 4.000 personnes, dans une région saine, boisée, où il ne manquait que l'édification d'une industrie pour constituer un centre de peuplement.

Quel que soit le sort des autres exploitations minières du Maroc oriental, l'exploitation des Charbonnages de Djerada est donc appelée à jouer, dans l'économie de toute cette région plutôt désertique, un rôle de premier plan, qui justifie pleinement l'intérêt avec lequel le Gouvernement marocain suit le développement de cette affaire.

Jules HARROY,
Ingénieur A.I.L.G.,
Membre du Comité technique
de la Société de Djerada.

LE BUREAU MINIER CHÉRIFIEN ET SES PARTICIPATIONS PÉTROLIÈRES.

Le Bureau Minier participe :

1° A la Société chérifienne des pétroles, société au capital porté, en juin 1933, à 19 millions 200.000 francs et dans lequel le Bureau Minier détient :

- 1.500 actions A d'origine, à 5 voix, de 500 francs nominal ;
- 1.540 actions B d'origine, à 1 voix, de 500 francs, nominal ;
- 3.168 actions B de la première augmentation, émises à 525 francs ;
- 4.704 actions C de la deuxième augmentation, à 1 voix, émises à 525 francs ;
- 2.391 actions B de la troisième augmentation, émises à 525 francs ;
- 3.694 parts de fondateur, sans valeur nominale, dont 500 rachetées en 1931 à Financo.

Le montant de la participation du B.R.P.M. à la Société chérifienne des pétroles, au 31 décembre 1933, avait ainsi une valeur nominale de 6.651.500 francs, et un prix de revient de 7.339.536 fr. 43 entièrement versés ;

2° A la Compagnie française des pétroles du Maroc, société au capital de 6 millions et dans laquelle le Bureau Minier possède :

- 258 actions A, à 10 voix, de valeur nominale 250 francs ;
- 2.682 actions B, anciennes, à 1 voix, de valeur nominale 250 francs ;
- 3.275 actions B, nouvelles, de valeur nominale 250 francs ;

6.458 parts bénéficiaires, sans valeur nominale, et sa participation, évaluée au prix de revient, atteignait 2.540.130 fr. 83 ;

3° A la Société chérifienne d'études minières de Tizeroutine, société au capital de 8 millions, et dans laquelle la participation du Bureau Minier consiste en 4.000 actions de 100 francs et 1.500 parts de fondateur, soit au total 4 millions ;

4° Au Syndicat d'études et de recherches pétrolières au Maroc, constitué le 12 juillet 1929 sous la forme d'une

association en participation, et dont l'article 2 des statuts précise ainsi la mission :

« Article 2. — Les opérations du syndicat seront conduites dans un esprit de parfaite égalité, tant en ce qui concerne les engagements, les risques que les profits, entre, d'une part, le Bureau chérifien de recherches et de participations minières et, d'autre part, l'Office national des combustibles liquides et la Compagnie française des pétroles.

« Ces opérations se traduiront effectivement par le jeu d'un compte à demi où les engagements, les versements effectifs et les profits des deux groupes définis ci-dessus seront égaux. »

Ce syndicat à son tour forme des sociétés d'exploitation et prend des participations dans les sociétés existantes. Le programme récemment établi par le syndicat comporte une dépense de 30 millions dont 20 millions seraient fournis par le syndicat.

STATISTIQUES DE LA PRODUCTION MINIÈRE

(1^{er} trimestre 1934)

MINÉRAIS	PRODUCTION du 1 ^{er} trimestre 1934	RAPPEL de la production du 1 ^{er} trimestre 1933
	Tonnes	Tonnes
Phosphates	177.557	174.170
Anhracite	7.981	6.110
Manganèse	761	1.052
Plomb	75	»
Calamine calcinée	»	»
Graphite	»	»
Cobalt	216	»
Molybdénite	42	25
Pétrole brut	372	110
Sel	»	»
Étain	17	»

ÉTAT DES RECHERCHES PÉPROLIFÈRES DANS LE NORD MAROCAIN.

I. — Nombre de mètres forés (Sondages pétroliers)

	MÈTRES
a) Au cours de l'année 1933 :	
Syndicat d'études et de recherches pétrolières au Maroc (S.E.R.P.M.)	5.407 »
Société chérifienne des pétroles (S.C.P.).....	2.900 10
Compagnie française des pétroles du Maroc (C.F.P.M.)	122 »
Tizeroutine :	
Galleries et puits	366 10
Forages	1.063 20
TOTAL année 1933	9.858 40

b) Au cours du 2 ^e trimestre 1934 :	
Syndicat d'études et de recherches pétrolières au Maroc (S.E.R.P.M.).....	—
Société chérifienne des pétroles (S.C.P.).....	162 10
Compagnie française des pétroles du Maroc (C.F.P.M.)	—
Tizeroutine	186 30
TOTAL 2^e trimestre 1934.....	348 40

II. — Production d'huile brute.

	TONNES
a) Au cours de l'année 1933 :	
Syndicat d'études et de recherches pétrolières au Maroc (S.E.R.P.M.).....	97 885
Société chérifienne des pétroles (S.C.P.).....	401 760
Compagnie française des pétroles du Maroc (C.F.P.M.)	4 395
Tizeroutine	25 700
TOTAL année 1933.....	529 740

b) Au cours du 2 ^e trimestre 1934 :	
Syndicat d'études et de recherches pétrolières au Maroc (S.E.R.P.M.)	23 075
Société chérifienne des pétroles (S.C.P.).....	9 000
Compagnie française des pétroles du Maroc (C.F.P.M.)	6 875
Tizeroutine	0 170
TOTAL 2^e trimestre 1934.....	39 120

III. — Effectif utilisé (ouvriers).

a) Au cours de l'année 1933 : (moyenne)	
Pour l'ensemble S.E.R.P.M., S.C.P. et C.F.P.M. :	
60 européens ; 216 indigènes.	
Pour Tizeroutine : 10 européens ; 87 indigènes.	
b) Au cours du 2 ^e trimestre 1934 :	
Pour l'ensemble S.E.R.P.M., S.C.P. et C.F.P.M. :	
36 européens ; 227 indigènes.	
Pour Tizeroutine : 8 européens ; 60 indigènes.	

UNION SYNDICALE DES MINES MAROCAINES.

Rapport présenté à l'assemblée générale du 21 mars 1934.

Projet d'aide aux mines de plomb et de zinc.

Vous pouviez espérer, au début de l'année dernière, que le Gouvernement français ne tarderait plus à venir au secours de votre industrie. Après de longues études, le ministre des travaux publics avait enfin signé un projet de loi et l'avait transmis pour approbation à son collègue du commerce. Contre toute attente, contre toute règle de bonne administration, ce projet, bien qu'une année déjà se soit écoulée, n'a pu encore recueillir l'assentiment de toutes les administrations intéressées et le Parlement n'en est toujours pas saisi. Pourtant, fait assez exceptionnel pour être souligné, les mines et les fonderies, producteurs et consommateurs d'une même substance — le minerai — sont d'accord sur ce texte pourvu que certaines modifications lui soient apportées. On vous dit, il est vrai, que le dépôt du projet ne sera plus longtemps différé. Malgré toutes vos déceptions,

vous voulez croire à cette déclaration et vous vous refusez à penser que le Gouvernement français puisse se désintéresser du sort d'une des grandes industries naissantes du Protectorat.

Production de minerais de manganèse.

La production de minerais de manganèse pendant l'année 1933 s'est élevée à 4.800 tonnes environ contre 4.000 tonnes en 1932. Elle comprend presque uniquement du bi-oxyde et provient, à quelque 300 tonnes près, d'un seul gisement.

En bref, aucune amélioration sensible sur la situation de l'année précédente. La production de manganèse métallurgique est toujours rendue impossible par la concurrence soviétique et vos mines doivent rester en sommeil, alors que la métallurgie française consomme des centaines de milliers de tonnes de minerais étrangers.

Pour fixer les idées sur les quantités de manganèse nécessaires à l'industrie française, il n'est peut-être pas inutile de préciser qu'en 1929 la fabrication de la fonte en France a exigé 550.000 tonnes de minerais de manganèse et qu'en 1930 il a fallu importer plus de 715.000 tonnes de ce minerai, représentant une valeur de 192 millions de francs.

Alors que la production métropolitaine et coloniale de minerais de manganèse est à peu près inexistante, on peut s'étonner que le Gouvernement français ne songe pas à favoriser l'exploitation des mines marocaines et à leur permettre de contribuer à l'approvisionnement des usines françaises. Il serait temps que prit fin cette désaffection de la métropole envers les richesses de son sous-sol colonial.

Production de minerais de molybdène.

Vous avez été heureux de constater que, malgré la crise économique, un gisement de molybdène avait été mis en exploitation régulière dès les premiers jours de l'année 1933.

La production s'est élevée l'année dernière à 120 tonnes contre 26 tonnes en 1932. Elle aurait pu être plus importante si une société américaine, productrice de ce métal, n'avait réussi à fermer, dans une large mesure, les marchés français et européens à la production marocaine de molybdène.

La quantité de molybdène que peut produire le Maroc est suffisante pour assurer à elle seule l'approvisionnement du marché national ; il serait à souhaiter qu'avec le concours de l'Etat on adoptât certaines mesures pour que la France ne recherche plus exclusivement à l'étranger une matière première rare et que son empire peut lui apporter.

Production de minerais de cobalt.

Les statistiques du Protectorat ne mentionnent pas la production de minerais de cobalt en 1933. On exploite cependant d'importants gisements de ces minerais et les quantités extraites permettraient largement de libérer la France de ses importations de minerais étrangers de cobalt.

OFFICE CHÉRIFIEN DES PHOSPHATES

Renseignements concernant le 2^e trimestre 1934.

Livraisons de phosphates (y compris le Maroc), effectuées dans le courant du deuxième trimestre 1934, avec comparaison pour la même époque en 1933 et 1932 :

	1934	1933	1932
Avril	120.786 t.	94.975 t.	77.254 t.
Mai	129.720 t.	62.191 t.	88.523 t.
Juin	97.398 t.	95.277 t.	90.537 t.
TOTAUX ..	347.904 t.	252.443 t.	256.314 t.

Effectif moyen des centres de Khouribga et de Louis-Gentil pour le deuxième trimestre 1934 :

Européens	524
Indigènes	2.564
TOTAL	3.088